



**Abonnez- vous à nos inFOs, c'est gratuit !!!**

Contact : [fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

## SCHILTIGHEIM, le nouvel ILLKIRCH ?

Ce titre est volontairement provocateur !

Entre la situation du CFP de Schiltigheim et celle de l'ancien CFP d'Illkirch (celui qui était bien situé à Illkirch...), il n'y a pas encore le même péril en la demeure (voir nos tracts de l'époque sur notre site web).

Et pourtant, la situation à Schiltigheim est préoccupante depuis un bon moment :

- l'ouverture en grand des fenêtres est dangereuse en plusieurs points puisque plusieurs fenêtres décrochent de quelques millimètres lors de leur l'ouverture. D'ailleurs une fenêtre du rez-de-chaussée s'est déjà décamponnée...



- certaines fenêtres présentent des espaces entre l'encadrement et le mur laissant passer l'air. De fait, les collègues mettent du scotch pour boucher le passage.

- certaines portes intérieures montrent des faiblesses à l'ouverture et certaines sont même tombées...ou menacent de choir... !



Il n'y a pas de risque d'être ébouillanté comme à feu-Illkirch mais il y a clairement un **risque d'accident** !

Et on ne parle pas des volets restés abaissés pendant 2 ans car ils ne remontaient plus, du puit de lumière qui était aussi un puit d'air, des problèmes de chaleur intense en été, etc...

Pourtant, la DRFIP paye un loyer conséquent ! Et on ne peut pas dire que le propriétaire a des fins de mois difficiles...

Alors pourquoi tous ces dysfonctionnements récurrents et prolongés ?

Pourquoi cette inaction de notre Direction ?

Le propriétaire est enfin venu faire un état des lieux le 30/08...

Nous essayerons d'obtenir plus d'explications et d'informations au CHSCT du 20/09 et au CTL du 04/11.

## CSG : nouveau HOLD-UP sur le POUVOIR d'ACHAT des FONCTIONNAIRES

Le 13/09/17, un groupe de travail s'est tenu sur la hausse de 1,7 point du taux de la CSG et sur les modalités de compensation pour les agents publics.

Le candidat Macron avait promis que tous les actifs gagneraient à sa réforme de la CSG.

Dans sa lettre ouverte aux agents publics, il affirmait : *«J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant».*

**Le gouvernement a finalement opté pour une simple compensation sans hausse du pouvoir d'achat !**

Force est de constater que les promesses de campagne n'engagent en rien le Président élu.

Apparemment, on aurait été trop bien traité fin 2016 et début 2017 (non mais de qui se moque-t-on ?) et il faut faire baisser les déficits...

La première mesure envisagée par l'administration est la suppression de la CES de 1% (NB : l'ensemble des fonctionnaires n'y est pas assujettis...)

Afin de couvrir l'intégralité de la hausse de la CSG, une indemnité pourrait être attribuée dans les conditions et selon des modalités fixées par décret sous réserve que leur première nomination ou leur recrutement en qualité d'agent public soit intervenu avant le 1er janvier 2018.

**Force Ouvrière a dénoncé fermement ce montage compensatoire qui ne répond en rien aux attentes des agents.**



FONCTION PUBLIQUE

On a également une pensée pour les retraités et futurs retraités...

